Envoyé en préfecture le 14/02/2018
Reçu en préfecture le 14/02/2018
Affiché le 14 FEV. 2018
ID : 083-218300507-20171206-5658_2018_006-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DRAGUIGNAN

N°2018-006

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	30

APPEL D'OFFRES OUVERT « SUIVI-ANIMATION DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN » : SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 8 février 2018

L'An deux mille dix huit et le huit février à 18h00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :
RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIE FRANCIN, BRIGITTE DUBOUIS, ALAIN HAINAUT, FRANCOIS GIBAUD, SOPHIE DUFOUR, JEAN-YVES FORT, GRÉGORY LOEW, DANIELLE ADOUX COPIN, GUY DEMARTINI, ALAIN VIGIER, FRANCOISE JOSSET, BRUNO SCRIVO, SYLVIANE NERVI-SITA, MARTINE ZERBONE, SYLVIE FAYE, ERIC FERRIER, RICHARD TYLINSKI, FRÉDÉRIC MARCEL, MATHILDE KOUJI DECOURT, HUGUES BONNET, ÉVELYNE LORCET, JACQUES GAUTRON, ANNE-MARIE COLOMBANI, JEAN-DANIEL SANTONI, MARIE-PAULE DAHOT, ALAIN MACKE

PROCURATIONS :
CHRISTINE NICCOLETTI à SOPHIE DUFOUR, FLORENCE LEROUX à RICHARD STRAMBIO, STEPHAN CÉRÉT à SYLVIE FRANCIN, JENNIFER PAILLAUX à FRANCOISE JOSSET, OLIVIER AUDIBERT-TROIN à JEAN-DANIEL SANTONI, MARIE-CHRISTINE GUIOL à ANNE-MARIE COLOMBANI

ABSENTS :
MARC GUILLAUME, JEAN-JACQUES LION, AUDREY GIUNCHIGLIA, VALÉRIA VECCHIO, MARIE-FRANCE PASSAVANT

Secrétaire de Séance : MATHILDE KOUJI DECOURT

Publié le : 13 FEV. 2018

Envoyé en préfecture le 14/02/2018
Reçu en préfecture le 14/02/2018
Affiché le 14 FEV. 2018
ID : 083-218300507-20171206-5688_2018_006-DE

RAPPORTEUR : SOPHIE DUFOUR

Par délibérations n° 2017-114 et n° 2017-115 en date du 17 septembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé la conclusion d'une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) du centre-ville de Draguignan et la convention de financement y afférente.

Il est ici précisé que l'OPAH-RU a pour objectif d'apporter une réponse adaptée aux problématiques identifiées dans le cadre de la convention, notamment au niveau du parc de logements. Elle s'insère dans un projet urbain global intégrant les dimensions urbaines, techniques, commerciales et patrimoniales nécessaires à la restauration de l'attractivité du centre-ville de Draguignan.

Afin de mener à bien cette opération, il convient de mettre en œuvre une mission de suivi-animation de l'OPAH-RU.

Il a donc été lancé une procédure d'appel d'offres ouvert de niveau européen, conformément au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché correspondant aura une durée de cinq ans.

La date limite de réception des offres a été fixée au 13 décembre 2017.

Trois candidatures ont été reçues dans les délais impartis. Ces dernières présentant les garanties professionnelles, techniques et financières requises, ont toutes été agréées. Les offres correspondantes ont donc été ouvertes, enregistrées puis analysées par le service municipal compétent, étant précisé que les critères pondérés de jugement des offres prévus au règlement de la consultation étaient les suivants :

- Valeur technique : 60 %
- Prix des prestations : 40 %

Au vu du rapport final d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres, en sa séance du 17 janvier 2018, a choisi le groupement CITÉMÉTRIE / SAIEM DE CONSTRUCTION DE DRAGUIGNAN / LLC ET ASSOCIÉS pour exécuter les prestations objet du marché.

Conformément à l'article 17 du décret susvisé, les prix sont mixtes. Ils comprennent une part forfaitaire et une part unitaire.

Le montant forfaitaire des missions générales et thématiques de suivi animation s'élève à 435 475 € HT pour la durée globale du marché.

Les prestations qui seront exécutées par application des prix unitaires du bordereau des prix unitaires sont estimées à 313 900 € HT pour la durée globale du marché. Dans ce cadre, les réunions supplémentaires seront rémunérées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

La durée du marché est de cinq ans à compter de sa date de notification.

Envoyé en préfecture le 14/02/2018
Reçu en préfecture le 14/02/2018
Affiché le 14 FEV. 2018
ID : 083-218300507-20171206-5688_2018_006-DE

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché public à intervenir concernant le suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain avec le groupement CITÉMÉTRIE / SAIEM DE CONSTRUCTION DE DRAGUIGNAN / LLC ET ASSOCIÉS choisi par la commission d'appel d'offres, aux conditions indiquées ci-dessus, ainsi que tout acte afférent à sa conclusion et son exécution.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ
(En leur qualité d'Administrateur de la SAIEM de Construction de Draguignan, Madame Sylvie FRANCIN, Messieurs Frédéric MARCEL, François GIBAUD et Rchard TYLINSKI ne prennent pas part au vote),

- autorise Monsieur le Maire à signer le marché public à intervenir concernant le suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain avec le groupement CITÉMÉTRIE / SAIEM DE CONSTRUCTION DE DRAGUIGNAN / LLC ET ASSOCIÉS choisi par la commission d'appel d'offres, aux conditions indiquées ci-dessus, ainsi que tout acte afférent à sa conclusion et son exécution.

Fait à Draguignan, le 8 février 2018

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan